

Année 2026

Juillet

Parution trimestrielle
Rédacteur en chef : Le Maire
Dépôt légal L101-5108

Agenda

Pétanque

Les mardis, jeudis, samedis
14 h 00, Espace Les Chênes
Contact : 07 70 72 32 85

Vendredis récréatifs seniors

17 juillet barbecue - 18 septembre -
16 octobre - 20 novembre
14 h 00, Espace Les Chênes
Participation libre

Bibliobus

Le 2^e mercredi du mois (modification
des horaires à partir du mois de
septembre)
de 15 h 45 à 17 h École rue des Bois
Contact : 06 19 30 41 76

Balayage mécanisé M2A

Ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs
et la route à ces dates.

14 et 15 juillet
8 et 9 septembre
1 et 2 décembre

Clean Walk ou Balade - Propreté

6 septembre - 4 octobre
de 9 h à 10 h
Rdv Place de la Mairie

Marché aux puces du FC-Feldkirch

19 juillet
Rues des Mines - Forêt - Plaine -
Ballon et Vosges

Tour de France

18 juillet
Route de Mulhouse

Visite de l'église

30 août
Inscription en mairie obligatoire

Repas cochonnailles

4 octobre, 12h salle des fêtes
2 rue Principale

Bulletin municipal FELDKIRCH



Installation du conseil municipal

Elections des délégués

- Syndicat mixte de la Lauch

La commune est directement concernée
par ce syndicat pour l'entretien des rives
du Dorfbach et du Fridolinsbach, ainsi que
la gestion des digues érigées en forêt de
Feldkirch. Les délégués de la commune :
Thierry SONGY et Joël SPERRY.

- Délégué Défense

Paul Laurent FRANZ, susceptible de s'
impliquer dans la nouvelle réserve
citoyenne et de s'occuper du recensement
citoyen, sera destinataire d'une
Information régulière de la part des
administrations.

- Groupement d'Intérêt Cynégétique

Relatif à la gestion de la chasse, des plans
de chasse,... dans le secteur.
Les délégués de la commune : Jean-Marie
ROMANN et Joël SPERRY.

Autres délégués et représentants

- ADESION (Association de Développement Emploi, Services et Insertion)

Cette association d'insertion intervient
régulièrement pour la commune dans l'
entretien des espaces verts au
lotissement, la remise en état des
candélabres : Laetitia BAUDUIN.

- ADAUHR (Agence Technique Départementale)

A pour mission d'aider l'ensemble des

collectivités à mettre en œuvre leurs projets
dans les domaines de l'urbanisme
réglementaire et opérationnel, de l'
aménagement du territoire, des
constructions et aménagements publics, du
patrimoine bâti et de l'intelligence
territoriale : Loïc FELLY et Pierre SALZE.

- CITIVIA SPL

Développeur public urbain dont l'enjeu est
de réaliser des opérations créatrices de
valeur pour les collectivités : Jean TOMÉ.

- Commission communale des Impôts directs

Dans les communes de moins de 2000
habitants, la commission est composée de 6
commissaires titulaires et 6 suppléants
issus d'une liste de 24 noms. Le directeur
des services fiscaux procédera à leur
nomination sur proposition de la commune.

- Comité consultatif des sapeurs- pompiers :

Ce comité est compétent pour donner un
avis sur toutes les questions relatives aux
sapeurs-pompiers volontaires, sauf en
matière disciplinaire : Jean TOMÉ et Sabine
GROSS.

- Commission consultative chasse 4C :

La commission communale consultative de
la chasse est chargée de donner un avis
consultatif sur la fixation des lots et la
gestion administrative et technique de la
chasse : Jean-Marie ROMANN et Thierry
SONGY.

**Toutes nos informations
et publications sur :**



mairieFeldkirch



Feldkirch.fr

Nous vous rappelons que l'intégralité du PV du conseil municipal est affiché en mairie en accès libre.

Attribution des adjoints

M. le maire informe les membres du conseil municipal des délégations de fonctions attribuées aux adjoints.

1^{er} adjoint : Jean-Marie ROMANN

Finances - Brigades vertes - Forêt - Aide Sociale.

2^e adjoint : Perrine OLIVIER

Écoles et Jeunesse - Fêtes et Cérémonies - Espace les Chênes.

3^e adjoint : Loïc FELLY

Communication et numérique - Urbanisme - Aménagement et environnement

4^e adjoint : Laetitia BAUDUIN

Communication et bulletin municipal - Fleurissement et décoration - Cimetière.

Compte de Gestion 2025

Budget commune

Il présente un excédent de fonctionnement de 415 035,39 € et un déficit d'investissement de 12 069,12 €. Ces résultats sont identiques aux résultats du compte administratif 2025.

Budget annexe Lotissement

Le budget annexe lotissement présente un déficit de fonctionnement de 105 686,63 € et un excédent d'investissements de 765 709,77 €.

Ces résultats sont identiques aux résultats du compte administratif 2025.



Les commissions communales :

Ces commissions sont des lieux de réflexion, de propositions et de construction.

- Commission des finances

ROMANN Jean-Marie, FRANZ Paul Laurent, TOMÉ Jean, SALZE Pierre, DAYA INIGO Cécile

- Commission communication et numérique

Loïc FELLY, OLIVIER Perrine, BAUDUIN Laetitia, TOMÉ Jean, MEYER Guillaume, GROSS Sabine, DAYA INIGO Cécile

- Commission fleurissement - décorations

BAUDUIN Laetitia, BOOTZ Mégane, SALZE Pierre, LEMBLE Noémie

- Commission écoles et jeunesse

OLIVIER Perrine, GROSS Sabine, DAYA INIGO Cécile, KNECHT-WALKER Marie

- Commission Aide sociale

ROMANN Jean-Marie, GROSS Sabine, FRANZ Paul Laurent, DAYA INIGO Cécile, KNECHT-WALKER Marie

- Commission Travaux, services techniques, propreté

TOMÉ Jean, MEYER Guillaume, SPERRY Joël, SALZE Pierre

- Commission Forêt, chasse, cours d'eau

SONGY Thierry, ROMANN Jean-Marie, SPERRY Joël

- Commission journée citoyenne

GROSS Sabine, BAUDUIN Laetitia, KNECHT-WALKER Marie, LEMBLE Noémie, SPERRY Joël

- Commission aménagement, climat, environnement, urbanisme

FELLY Loïc, MEYER Guillaume, SPERRY Joël, TOME Jean

- Commission Evènementiel (fêtes et cérémonies, animations de quartier)

OLIVIER Perrine, LEMBLE Noémie, BOOTZ Mégane, BAUDUIN Laetitia, GROSS Sabine

Église

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux et lors de l'enlèvement du plancher, la réalisation de travaux imprévus s'est avérée nécessaire :



- Le remplacement de poutres en très mauvais état, invisibles avant le début des travaux ;

- L'installation d'un coffret électrique dans les combles pour mise en conformité ;

- Le remplacement de la toiture de la chaufferie, à l'issue du chantier, après la dépose de l'échafaudage ;

- Le désamiantage de cette même toiture ;

- Le paratonnerre à refixer ou à remplacer. Un deuxième est obligatoire en raison de la hauteur de l'église.

Ce qui ramène le montant prévisionnel des dépenses de travaux à 466 000 € TTC, auxquels, il faut rajouter environ 40 000 € pour les études, contrôles...

Personnel communal



En raison du départ à la retraite de la secrétaire générale, une réorganisation du service administratif est envisagée.

Une personne a été recrutée pour assurer l'accueil de la mairie, la personne en place actuellement reprendra le poste de secrétaire générale.



Un nouveau permissionnaire de chasse a été désigné suite à la demande de M. KASSER, il s'agit de M. Bruno POLETO de HAGENTHAL-LE-BAS.

- Notre agent ONF Mme KUTTLER a quitté la région, elle est remplacée temporairement par M. DROUIN. Il n'y aura pas d'exploitation en 2026. Le reboisement des parcelles 12 et 13 est à étudier. Les affouagistes pourront acquérir le bois qui est au sol, sans abattage.

- La directrice de l'école a sollicité la mairie pour le déblocage d'un budget exceptionnel pour l'achat de nouveaux manuels. Les méthodes d'enseignement ont évolué tout comme certains points des programmes. Les manuels de français et mathématiques sont les principaux concernés.

Bien vivre ensemble



Extrait de l'arrêté municipal réglementaire.

Bruits de voisinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité... par sa durée, sa répétition, son intensité... est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de jardinage, bricolage : susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou vibration, tels que tondeuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 20h.

Ils sont strictement interdits le dimanche et les jours fériés.

Les animaux : les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à éviter une gêne...

Les éléments et équipement des bâtiments : lors d'adjonction ou transformation d'équipement (ventilateurs, climatiseurs, chaudières, pompes...) le choix, l'emplacement et les conditions d'installations ne doivent pas être une source de nuisances sonores pour les riverains.

Les propriétés privées : les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, doivent prendre de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leur activité ou les bruits émanant des objets, appareils ou engins sous leur garde.

Conflits de voisinage

La première des démarches consiste à ouvrir le dialogue avec l'auteur des troubles, en lui expliquant la gêne occasionnée. Les voisins n'en ont pas toujours conscience et ce simple dialogue suffit bien souvent à rétablir le calme.

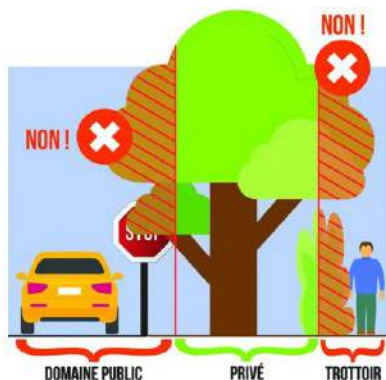
Si les problèmes persistent, adressez à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception.

Quand le dialogue s'avère difficile, vous pouvez recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit : gardien d'immeuble, bailleur, syndic de copropriété...



Vous pouvez aussi faire appel au médiateur des conflits de voisinage ou au conciliateur de justice.

J'entretien ma propriété



Nous avons constaté dans différents secteurs de la commune que des branchages dépassent sur la voie publique.

L'avancée des branches gêne la circulation sur la voie publique, entrave la commodité du passage et met en danger la sécurité des piétons, surtout lorsqu'un enfant ou une poussette, est obligé de quitter le trottoir et de passer sur la route...

C'est pourquoi nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir entretenir l'ensemble de leurs abords et d'effectuer les travaux d'entretien nécessaires.

Merci de votre compréhension.

Stationnement

Pour des raisons de sécurité des familles et de respect du Code de la route, il est demandé aux personnes de ne plus se garer sur les trottoirs. Les trottoirs doivent être libres d'accès pour les piétons.

Il est demandé aux personnes qui le peuvent, de garer leurs véhicules sur leur terrain (garage, grange, ...), ou sur des places de parking dédiées.

Soucieux d'améliorer la sécurité de tous, nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.



Incivilités, comment faire un retour vers la sagesse ?

Problème de bruits, querelles de voisinage, dépôts sauvages, non respect des règles, comportements égoïstes, dégradations...

Certains actes ou certaines habitudes sont parfois accomplis sans penser mal ou en se disant que pour cette fois, ce n'est pas grave !

Des règles essentielles de bon sens ne sont pas des contraintes mais bien des bases du vivre ensemble :

- arrêtons la montée de l'intolérance,
- faisons appel au bon sens et au respect et
- surtout ayons une attitude responsable !

**POUR ÊTRE HEUREUX,
SOYONS
RESPECTUEUX**





Eclairage public



Suite au test d'extinction totale de l'éclairage public mené en 2023, et pour des raisons budgétaires, et d'impact sur la biodiversité, l'extinction totale de l'éclairage public est reconduite de juillet à fin août.

S'occuper, s'informer, bouger

Bienvenue à Marie !

La commune de Feldkirch est heureuse d'accueillir depuis le 1^{er} Juin, Marie GEIGER, en qualité d'assistante service à la population.



« J'ai rejoint l'équipe avec plaisir depuis le début du mois de Juin. C'est un poste très intéressant et enrichissant, qui touche à divers domaines. Les journées se suivent et ne se ressemblent pas.

Bénéficiant de plusieurs expériences réussies dans l'accueil du public et la gestion administrative, je souhaite mettre à profit mes compétences, mon sens de l'organisation au service des habitants.

J'attache une importance particulière à la qualité du service public et à la satisfaction des administrés. Au plaisir de vous rencontrer en Mairie. »

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles missions.

À votre service



La commune met à votre disposition une application gratuite, sans récolte de données personnelles et sans publicités. Elle permet de vous tenir informé en temps réel :

- de l'actualité communale ,
- des alertes en cas de risque majeurs.



Panneau Pocket



Facebook

Un site Facebook , un espace d'expression ouvert à tous. Il a pour but d'informer les internautes sur l'actualité de notre village



Un site officiel de la mairie pour y trouver de nombreuses rubriques avec des informations utiles au quotidien, vos démarches (État-civil, inscription sur les listes électorales, demandes ...) et diverses informations administratives.



Site Internet

La 14^e étape du tour de France mènera les coureurs de Mulhouse au Markstein, le samedi 18 juillet, ils traverseront notre commune.



La caravane publicitaire passera à 11h 24 sera suivie par les cyclistes à 13h 36. Ils emprunteront la Route de Mulhouse - Cité Alex - RD 429. Ils arriveront de Pulversheim et prendront la direction de Bollwiller. La circulation et le stationnement seront fortement perturbés sur cet axe et les rues avoisinantes. Afin d'assurer la sécurité de tous un arrêté d'interdiction de stationner sur la RD 429 entrera en vigueur dès le 17 juillet 20h. Un arrêté sur le parcours et les rues adjacentes sera appliqué le 18 juillet de 10h à 14h30.

Les routes rouvriront progressivement après le passage de la course.

Notre église St-Rémi



Dédiée à saint Rémi, l'église a dominé la commune et ses paysages environnants. D'après une visite canonique datant de 1705, il y avait une belle église qui

avait été rénovée et les murs blanchis. Après l'acquisition d'un nouvel orgue et un nouvel autel érigé, l'église ne cadrerait plus avec ce nouveau mobilier. Un nouveau sanctuaire fut érigé quelques années plus tard en 1725. En 1727, la tour et le cœur sont achevés, l'église est à peu près terminée. En 1739, l'évêque coadjuteur de Bâle a procédé à la consécration de la nouvelle église.

Depuis 1905, les bâtiments religieux appartiennent aux communes qui ont en charge de les entretenir. Entretenir un bâtiment public, qu'il soit cultuel ou non, c'est tenir entre ses mains, la lourde mission d'assurer la continuité et la transmission de l'histoire entre les générations, l'histoire de la commune et des hommes et des femmes qui l'ont faite. Entretenir l'église communale, c'est faire en sorte que ce totem de pierre placé au cœur du centre-bourg continue de marquer notre commune et continue de constituer un lieu de rassemblement pour celles et ceux qui le souhaitent, et ce au même titre que tous les autres bâtiments publics.

Quelques travaux ont déjà été entrepris :

- en 1842 : une rénovation du toit et des combles
- en 1870 : la restauration de la flèche
- en 1896 : le remplacement des poutres de la nef

- en 1970 : le renouvellement du toit et de la zinguerie

- en 2008 : petits travaux d'entretien régulier.

Suite à différentes analyses de l'état de la charpente de l'église, en 2024, des problèmes d'attaque de mères et d'antrodia ont été constatés sur la charpente et dans les murs.

Depuis 2025, l'ensemble de la Municipalité est fière d'avoir contribué à la survie de ce magnifique morceau d'architecture, témoin du passé de notre commune et, grâce à ces travaux, témoin également de son futur.

Nous tenons à saluer le travail remarquable des entreprises qui ont œuvré sur le chantier : DGRG pour les travaux de traitement ; BOIS ET TECHNIQUES pour l'ensemble du bois de la charpente ; WEREY STENGER pour les travaux de plâtre ; HUSSOR pour l'échafaudage et ILTIS et HUG pour les travaux de couverture.

Nous tenons également remercier l'ensemble des donateurs privés qui ont apporté leur pierre à l'édifice. À une époque où règnent majoritairement l'individualisme et le chacun pour soi, il est aussi agréable que rassurant de voir que la solidarité a toujours du sens.

Merci à Mme VALLAT représentante de la CEA qui s'est fortement impliquée et M. VOGT, M. ROTOLO maire de Soultz et conseiller régional pour les bons conseils sur l'obtention d'aides, M. LEGOFF et M. JORDAN d'avoir appuyé notre dossier et à la Fondation du Patrimoine, M. MONGARS.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au projet mais aussi aux riverains qui ont supporté pendant plusieurs mois la gêne occasionnée par ce vaste chantier.

Sauvons notre église!

Grâce à la Fondation du patrimoine, chacun peut contribuer à éviter la disparition d'un témoin majeur de la vie locale. Ensemble, redonnons vie à ce lieu de mémoire et de paix pour qu'il continue à rassembler les générations et à témoigner de l'histoire des Feldkirchois.

Faire un don pour aider à la restauration de l'église :

Sur le site internet : w.Fondationdupatrimoine.org/104147

Par chèque libellé au nom de la Fondation du patrimoine l'église Saint-Rémi de Feldkirch.

Le chèque envoyé directement à l'adresse suivante : FONDATION DU PATRIMOINE ALSACE BP 70289, 75867 PDC PARIS 18.

Les dons versés en 2026 bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don.

Merci de votre soutien !

Visite et inauguration de l'église rénovée

Dimanche 30 août, le conseil municipal et le Conseil de fabrique vous proposent de visiter l'église à la suite des travaux de rénovation et réparation.

Ne rater pas cette rare occasion de visiter les combles. Des visites d'une durée de 30 minutes se feront par groupes de 20 personnes à partir de 14h 45.

Pour une bonne organisation des visites, il est impératif de s'inscrire en mairie au 03 89 48 10 60 avant le 14 août.

Un temps d'inauguration officiel se déroulera Place de la Mairie à 17h 30.



Zoom sur les écoles



Sortie à Lièpvre

C'était une belle journée ensoleillée et dans un bel écrin de verdure que les élèves de la classe de CE1/CE2 se sont rendus à la ferme d'Argentin de Lièpvre. Cette sortie fait suite à l'étude des régimes alimentaires des animaux, la chaîne alimentaire...



Quoi de mieux que d'aller nourrir, chèvres, lapins, poules, etc. Ils ont également eu l'occasion de comprendre comment on fabrique du beurre : les tartines du matin auront une meilleure saveur dorénavant. Un autre atelier leur a également expliqué comment on passait du mouton à la laine.

Sortie inoubliable sous le grand chapiteau

d'Arlette Gruss !



Le 30 avril, nous nous sommes rendus au cirque Arlette GRUSS à Colmar. Nous avons pu assister au spectacle « Parenthèse » dans le grand chapiteau rempli d'enfants !

Nous avons pu admirer des équilibristes, des acrobates, des danseurs, un spectacle de chevaux et de chiens. Des prouesses de moto dans une grosse boule, des fulgurances clownesques, où les enfants ont bien ri. Les artistes ont tracé une histoire faite de liens et de complicité, d'émotions et de rires.



« Parenthèse » en est la virgule : un moment pour se laisser surprendre, pour vibrer, pour rêver et pour décider, ensemble, s'il faut refermer la parenthèse... Ou la laisser ouverte encore un peu.



Sortie montagne dans les Hautes Vosges



Une sortie montagne en compagnie de Bruno MUZZATTI, accompagnateur en montagne et guide naturaliste, une sortie riche en découvertes.

Les élèves ont pu découvrir la diversité de la faune et de la flore sauvage des Hautes Vosges ainsi que la vue impressionnante du haut du col de la Schlucht. Ils se sont approchés vraiment de très près des stars de la journée : les chamois.



Feldkirch, un village qui rassemble

Commémoration du 8 mai



Une 2^e commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 a eu lieu, sur la place de la Mairie, au monument aux Morts. Elle a pu réunir bon nombre de participants. Le maire Jean TOMÉ a accueilli, M. Grégory CLADÉ, maire de Raedersheim, Mme VALLAT, M. Raphaël SCHELLENBERGER, député, des représentants de l'UNC, les sapeurs-pompiers de Raedersheim, Bollwiller, Feldkirch et les JSP placés sous les ordres du sergent-chef Ludovic OLIVIER, la Musique Harmonie 1882, quelques élèves de l'école primaire, ainsi que plusieurs dizaines d'habitants. Une collation a rassemblé les participants autour d'échanges amicaux..

Hommage à Didier ROUSTAN



Au-delà du terrain le football est une grande famille, Didier Roustan, journaliste parmi les plus reconnus de la profession est décédé brutalement. C'est pour cela qu'en date du 06 juin s'est

déroulée une journée en son hommage sur les installations du FC Feldkirch Officiel.

Cette journée a été co-organisée par l'association Didier ROUSTAN, Libero Formations, le FC Feldkirch Officiel et avec le soutien du District d'Alsace de Football.

Au cours de la journée des jeunes joueuses et joueurs U11 venus de France et de Suisse ont disputé un tournoi de football et participé à des ateliers organisés par l'association Libero, autour des thèmes chers à Didier : le respect, le fair play, le plaisir, la solidarité, la tolérance et démontrons que « le Jeu passe avant l'enjeu ».

Messe en plein air au foot

Quelques fidèles se sont rassemblés au stade de foot, ce samedi 20 juin pour une messe en plein air. Elle a été rehaussée par les chants de fidèles présents, la chorale et par deux enfants de chœur qui ont entonné deux chants. Un moment de bénédiction du ballon et du tee shirt du club de foot pour que la saison prochaine soit une réussite.

La messe a été suivie d'un petit moment convivial autour de belles assiettes.



Acte citoyen :

Alessio, Aron et Corentin, enfants du village ont pris l'initiative de désherber et nettoyer la placette rue des Vergers.

La municipalité est fière de compter sur un petit groupe de jeunes citoyens, sensibles à la propreté.

Leur engagement mérite d'être souligné et la municipalité les remercie vivement pour leur geste qui contribue à l'embellissement de notre village.



« À la découverte de la faune sauvage »



Une sortie a été organisée le 06 mai par le Moulin nature de Lutterbach. Avec un départ de l'aire de jeu, un petit groupe d'inscrits, petits et grands sont partis à l'aventure, sur les traces et indices de la faune sauvage.



Soirée ado



Une soirée « Loup Garou »

Le Loup garou s'est une nouvelle fois invité sur Feldkirch. Il a réuni une vingtaine d'ados du village. Au menu apéro, fajitas, dessert et bonbons. Papotages et bavardages ont été également de la partie.

Plusieurs parties du traditionnel jeu du loup garou sont venues agrémenter la soirée. Les ados sont repartis enchantés de leur soirée.



Merci à tous ces jeunes et leurs parents qui ont répondu « présent » et soutiennent ainsi les animations proposées par la mairie.

Un grand merci aux animatrices bénévoles du village sans qui ces soirées ne seraient pas possibles.

Nos aînés



Le 20 juin, jeux de cartes et bavardage ont été au programme des après-midi récréatifs. Le tout arrosé par de fines bulles pour fêter, comme il se doit les anniversaire de Raymond VIGNOLO, Yvette et Gilbert WERDERER.

Canicules, fortes chaleurs : protégez-vous avant les premiers effets



Nous les avons rencontrés pour fêter leur grand âge !



Francois ADAM a fêté ses 85 ans et ses noces de palissandre

Joyeux Anniversaire



Gérhard DENZINGER a fêté ses 90 ans

Notre journée citoyenne du 30 mai



Merci à Sabine pour la réussite de cette journée



Une journée généreuse !

Notre journée du 30 mai a été un grand succès grâce à l'implication de 92 volontaires. Heureuse de cette réussite, la municipalité vous remercie pour votre participation.

Merci à notre sponsor l'entreprise EDR de nous avoir fourni des nouveaux tee-shirts.

Cette journée nous aura permis de vivre une fois de plus un temps fort dans notre village, dans la bonne humeur et la convivialité.



Merci à notre cuisinier du jour Mathieu de nous avoir tant régallés avec un méchoui cuit à la perfection.

Et à nos bénévoles de l'intendance d'avoir confectionné de délicieuses salades.



Journée citoyenne du 30 mai



Remise en peinture des bancs aux quatre coins du village, signalisation des pistes cyclables, marquage des zones 30, remise en état de la porte de la distillerie, des panneaux, des créations de décors de Noël



Atelier enfants : création de déco sur le thème du tour de France





Fleurissement du village



Mise en place d'un fléchage « écomusée »



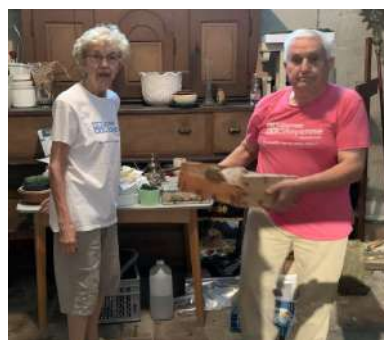
Pour un village plus propre



Une équipe « forêt » sous les directives de Thierry



Remise en état et nettoyage de l'aire de jeu au Champ des Oiseaux et place des Vosges



Nettoyage complet de l'église



Mairie Feldkirch

Lundi	Mardi	Jeudi
8 h-12 h	10 h-12 h	10 h-12 h
13 h-17 h	16 h-18 h	16 h-18h30

Et sur rendez-vous

55, rue Principale
68540 FELD KIRCH
Tél : 03 89 48 10 60

Mail : secretariat-feldkirch@wanadoo.fr

Facebook : mairieFeldkirch

Site internet : feldkirch.fr

Déchetterie Pulversheim

Du lundi au vendredi
9h à 11h30 et 14h à 18h
Le samedi 9h à 18h
Z.I. de l'Aire-de-la-Thur
68840 PULVERSHEIM
Tél : 03 89 48 20 86

Collecte déchets ménagers et verts :
08 00 31 81 22

Régie de l'Eau M2A

En cas de panne/réparation
d'urgence sur le réseau d'eau
potable

03 10 00 40 75 (24h/24)
03 89 32 58 19

Sivom

en cas de panne sur réseau
d'assainissement, débordement,
inondation, demande
de raccordement au réseau

03 89 43 21 30

(de 8 à 17h)

ou 09 77 40 11 24

(le soir, week-end, fériés)

Contacts utiles

Samu	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Enfants en danger	119
Pharmacie garde	3237
SOS Médecins	03 89 56 15 15
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Urgences CH Mulhouse	03 89 64 61 40
Urgences pédiatriques	03 89 64 68 87
Urgences Diaconat	03 89 36 75 34
SOS main 7h-20h	03 89 32 55 77
CH C. Haby Guebwiller	03 89 74 78 00
CH Pasteur Colmar	03 89 12 40 00

Gendarmerie Soultz	03 89 76 92 01
Brigade verte	03 89 74 84 04
M2A service habitant	03 89 33 79 79
Sous-Préfecture	03 89 33 45 45
CEA	03 89 30 68 68
Vétérinaire 19h-8h	03 89 44 31 02
SPA	03 89 33 19 50
Urgence EDF	09 72 67 50 68
Urgence Gaz	08 00 47 33 33
Maltraitance	03 89 43 40 80
Maison de la Justice	03 89 36 80 30
Maison des ados	03 89 32 01 15
Éducation & enfance	03 89 32 58 72
Assistante sociale	03 89 55 62 00
Pôle gérontologique	03 89 50 68 31
Soléa-Domibus	03 89 66 77 66

Mariage


Le 06 juin :
Alexia KWIATKOWSKI & Kevin
DESSE



Le 06 juin :
Michèle FUCHS & Philippe
HAUPTMANN



Le 13 juin :
Mélanie CLORY & Antoine BURG



Le 20 juin :
Lisa FIMBEL & Maxime
MUNDINGER

Naissance


Le 11 mai : Sacha ROHRBACH

Le 17 mai : Évan PENA

Le 21 juin : Andrea MOLTES

Grands anniversaires
Juillet

04/07 Roger HIRLEMANN, 69 ans
05/07 Bernard BLUMSTEIN, 82 ans
05/07 François HOLDER, 72 ans
07/07 Joëlle GUILLEUX, 74 ans
09/07 Jean TOME, 68 ans
12/07 Pedro BEJARANO, 66 ans
13/07 Yvette ENGEL, 89 ans
13/07 Danièle FRANZ, 78 ans
14/07 Antoinette CHAUDAUDRA, 92 ans
17/07 Jacqueline HURSTEL, 80 ans
17/07 Nicole HEUPEL, 72 ans
22/07 Suzanne GAFANESCH, 94 ans
22/07 André MUHL, 83 ans
27/07 Marlyse ACKERER, 96 ans
30/07 Christian GRESS, 68 ans

Août

03/08 Lilia JAROSZ, 76 ans
03/08 Christian MINNIGER, 71 ans
06/08 Nicole DOENLEN, 79 ans
07/08 Yolande HANSER, 74 ans
08/08 Monique BAUD, 88 ans
11/08 Rocco SURACE, 65 ans
13/08 Marie-Christiane GRUNFELDER, 78 ans
13/08 Simone CAMPOS, 74 ans
14/08 Antoine SCHMIDT, 70 ans
19/08 Laurent KUNTZ, 67 ans
25/08 Josiane ETTWILLER, 75 ans
25/08 Marie PUGAUT, 65 ans
27/08 Lydia MOSUR, 85 ans
27/08 Joël HERANT, 66 ans
29/08 Patrizio PISELLI, 74 ans

Septembre

05/09 Gérard JARAY, 72 ans
09/09 Marielle GUTH, 67 ans
13/09 Jean-Yves AGIUS, 69 ans
13/09 Aurora DAL CIN, 66 ans
14/09 Simone HARTMANN, 81 ans
14/09 Bernadette JACOB, 69 ans
15/09 Bernard BURCKEL, 88 ans
15/09 Jean-Marie STRUB, 78 ans
16/09 Catherine BILGER, 76 ans
16/09 Catherine SCHCEPFER, 69 ans

17/09 Rémy MUNCK, 77 ans
18/09 Angela TOMASINO, 76 ans
19/09 Marie-Marthe SALZBORN, 77 ans
20/09 Jean-Philippe MELLINGER, 76 ans
20/09 Christian TROMMENSCHLAGER, 69 ans
23/09 Hubert ETTWILLER, 76 ans
26/09 Didier SCHLEICHER, 85 ans
26/09 Adeline KOSTELNIK, 73 ans
27/09 Pascal BOSSERT, 65 ans
29/09 Martine COZZI, 66 ans

